

Procès-verbal de la séance ordinaire du : 21 septembre 2022 à 20 h 00

Diffusé le 04.10.2022

A tous les membres du Conseil municipal, Maire et Adjoints
Mis en ligne sur : www.riedseltz.fr

ORDRE DU JOUR :

1. DECISIONS

- Réhabilitation et mise en conformité salle polyvalente : avenants (point rajouté à l'ordre du jour),
- Décision modificative n° 1-2022,
- Création de commissions environnement et circulation,
- Accords de principes : sentiers,
- Divers.

2. INFORMATIONS

- Inauguration salle polyvalente,
- Avancement cantine scolaire,
- Avancement salle polyvalente,
- Divers.

Lieu de séance : Ancienne mairie de Riedseltz

Secrétaire de séance : HUBSCH Rachel.

Date de la convocation : 13.09.2022

Absents excusés : MAIGNE Claude, BALL Sébastien, CONTAL André.

Absents non excusés : --

Conseillers absents ayant donné procuration : --

Tous les autres membres étaient présents, sous la présidence de Mr René RICHERT, Maire.

Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance.

Demande de scrutin particulier : --

Aucune remarque n'étant formulée concernant le dernier compte-rendu de la séance du 20.07.2022, celui-ci est arrêté à l'unanimité.

1. DECISIONS

DELIBERATION 2022-27

Objet : Travaux salle polyvalente : avenants lots 10 et 13.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'UNANIMITE :

- D'accepter les avenants suivants :

Titulaires – Lot marché	Montant marché initial	Montant avenant	Nouveau montant du marché (avenants cumulés)
Lot 10 – Menuiserie intérieure - DIETRICH	192 712.80 € TTC	- 8 510.40 € TTC soit -4.41611 % (Avenant N° 2)	184 202.40 € TTC
Lot 13 – Aménagements extérieurs – HEIBY et Fils	47 646.00 € TTC	+ 1 008.00 € TTC soit + 2.115605 % (Avenant n° 4)	59 131.20 € TTC
TOTAL		- 7 502.40 € TTC	

DELIBERATION 2022-28

Objet : décision modificative n° 01-2022

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'UNANIMITE de :

- Modifier le budget comme suit :

FONCTIONNEMENT – Dépenses :

Article 65315 : - 430 €

Article 7392221 : + 430 €

DELIBERATION 2022-29

Objet : Accords de principe : sentiers – création commissions

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

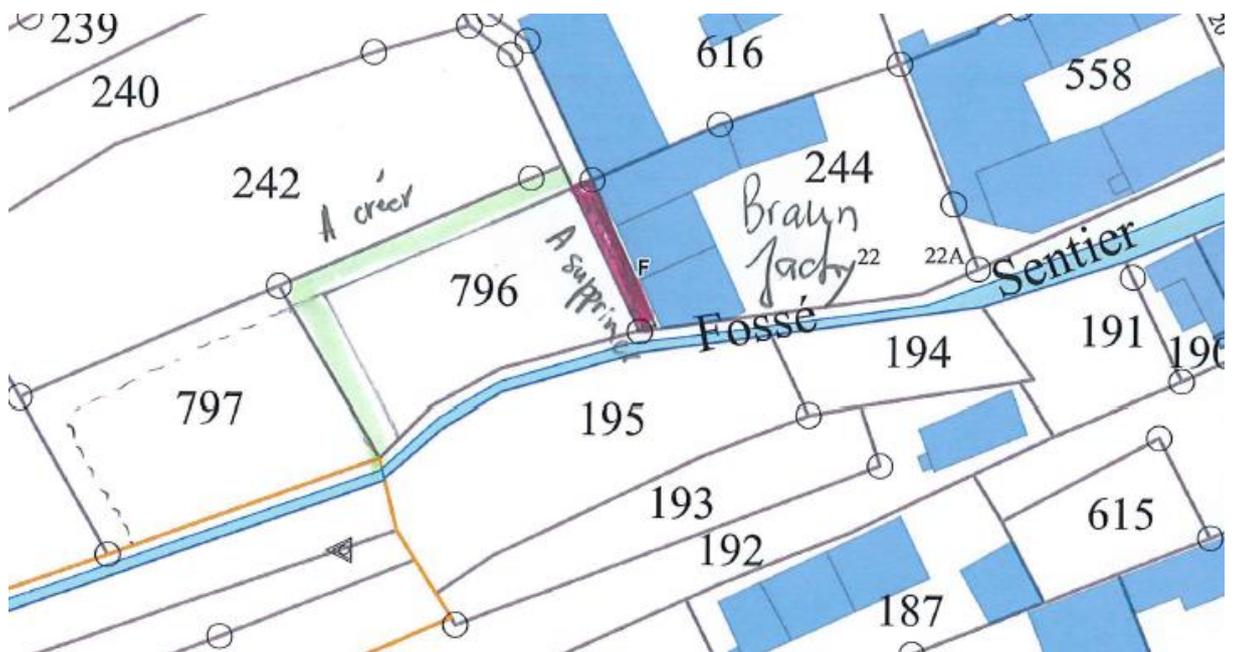
DECIDE à l'UNANIMITE de :

Donner son accord de principe pour :

- **Cas CORRADI Vincent** : procéder à l'échange d'une partie d'un sentier communal le long de la parcelle 233 section F avec une partie de la parcelle 620 section F.



- **Cas BRAUN Jacky** : procéder à la suppression d'une partie d'un sentier communal le long de la parcelle 796 section F et créer un nouveau sentier autour de la parcelle 796 section F (sous réserve que le projet soit techniquement faisable).



- Création commissions :
 - **Circulation** (stationnement, vitesse) avec représentants parents d'élèves, Mrs GRIMM J., RICHERT R., LUTZ M., Mme GENTNER C.
 - **Environnement** (écologie, pistes cyclables) : Mme BRECKLE A.
 Appel à candidatures est lancé.

2. INFORMATIONS

Points de situation sur :

- Projet de construction d'une cantine scolaire porté par la COM COM de Wissembourg, CEA*, et la commune de Riedseltz : capacité pour 50 personnes, surface habitable 360 m2, chiffré à + 1 million d'euros sans la voirie, réseaux d'eau et réseaux secs. La commune garantira l'accès au site. Cession du terrain à l'€ symbolique prévu.
Début des travaux : mai 2023, pour une mise en service en janvier 2024.
Réaménagement du city-stade non prévu faute de moyens.
- Inauguration salle polyvalente : 23.10.2022 à partir de 10 h.
- Etat d'avancement travaux salle polyvalente.
- Désignation d'un correspondant incendie et secours (sécurité civile) : néant.

La séance est levée à : 22 h.

La date du prochain Conseil municipal est fixée au :

Il est rappelé, qu'en cas d'absence d'un conseiller municipal, les procurations sont à transmettre à la mairie, par écrit.

LEXIQUE

* **SIVU** : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.

* **SIVOM** : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple.

* **SIERR** : Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement de la Région de Riedseltz.

* **CNAS** : Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales.

* **CCPW ou COM COM** : Communauté des Communes du Pays de Wissembourg.

* **SMICTOM** : Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Tri des Ordures Ménagères.

* **DETR** : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (subvention de l'Etat).

* **CEE** : Certificats d'Economie d'Energie.

* **CEA** : Collectivité Européenne d'Alsace.

* **SDIS** : Service Départemental d'Incendie et de Secours.

* **PETR** : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural.

* **SCOTAN** : Schéma de Cohérence Territorial de l'Alsace du Nord.

* **ATSEM** : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles maternelles.

* **CFE** : Cotisation Foncière des Entreprises.

Le Maire,
RICHERT René

La secrétaire de séance,
HUBSCH Rachel